



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Lutte contre l'épidémie de covid-19

Question au Gouvernement n° 2820

Texte de la question

LUTTE CONTRE L'ÉPIDÉMIE DE COVID-19

M. le président. La parole est à M. Olivier Marleix.

M. Olivier Marleix. Dans la grave crise que nous traversons, je voudrais dire, au nom du groupe Les Républicains, notre compassion envers les victimes du Covid-19 et notre solidarité avec elles, ainsi qu'avec leurs familles. J'ai également une pensée particulière à la mémoire de notre ancien collègue Patrick Devedjian et de notre collègue Jean-François Cesarini.

Monsieur le Premier ministre, la semaine dernière, notre collègue Virginie Duby-Muller exprimait, au nom du groupe Les Républicains, notre incompréhension, et regrettait l'absence d'une politique de dépistage massif dans notre pays. Le dépistage a une triple vertu : il permet d'identifier les malades, de les isoler afin de protéger leur entourage, et d'agir sans attendre d'éventuelles complications. Les pays où la mortalité provoquée par l'épidémie est la plus faible – certains pays d'Asie du Sud-Est ainsi que nos voisins allemands – sont ceux qui testent massivement.

Vous avez annoncé il y a quelques jours un virage, un changement de cap. Nous nous en réjouissons, mais nous ne comprenons toujours pas votre stratégie. Vous annoncez que vous dépisterez massivement la population, mais pour l'essentiel en sortie de confinement, c'est-à-dire lorsque la pandémie sera derrière nous ou presque. Vous évoquez un objectif de 100 000 tests par jour, mais pour le mois de juin ! D'ici là, nous passerions de 5 000 tests par semaine à 20 000, et ce dès la semaine prochaine. Vous en conviendrez : ces chiffres ne sont pas à la hauteur des besoins de notre pays !

Qui profitera de ce surcroît de tests supplémentaires ? Êtes-vous prêt à concentrer l'effort sur les établissements pour personnes âgées, lesquelles sont les plus vulnérables, les plus fragiles face au virus ? Leur enfermement en chambre, dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, les EHPAD, n'est pas une solution qui pourra durer bien longtemps. N'attendons pas l'hécatombe ! Monsieur le Premier ministre, quelle politique de dépistage systématique êtes-vous prêt à mettre en œuvre pour les soigner dès que possible ?

M. le président. La parole est à M. le ministre des solidarités et de la santé.

M. Olivier Véran, ministre des solidarités et de la santé. Monsieur Marleix, vous soulevez la question des tests de dépistage du Covid-19. Je répéterai les indications fournies à la nation samedi dernier lors d'une conférence de presse.

Il existe trois méthodes de test. La méthode PCR – Polymerase Chain Reaction ou réaction de polymérisation

en chaîne – est sûre. Nous y recourons en France, comme les autres pays du monde sur leurs territoires respectifs. La technique mise en œuvre est lourde ; elle suppose des plateformes technologiques PCR. Nous en avons acheté de nouvelles, qui sont réparties aux quatre coins du territoire national, outre-mer inclus.

Le recours à la méthode PCR monte en puissance. Nous avons dépassé le seuil de 20 000 tests réalisables par jour, et nous atteindrons 50 000 tests par jour d'ici à la fin du mois d'avril. Comme l'épidémie progresse, on dénombre de plus en plus de nouveaux malades, notamment parmi les soignants, les personnes fragiles, les personnes hospitalisées et les personnes vivant en EHPAD – ainsi que celles qui y travaillent –, qui sont potentiellement malades ou fragiles, et qu'il faut donc protéger. L'augmentation du nombre de tests permet de dépister systématiquement les publics prioritaires.

Par ailleurs, nous avons passé des commandes pour de nouveaux tests. Aucun pays au monde n'applique depuis des jours une politique de dépistage par tests rapides, qui sont le fruit de l'innovation et de la recherche-développement. Nous en avons acheté ; nous pourrions en fournir aux Français à raison de 30 000 par jour dès le mois d'avril. Nous augmenterons progressivement l'offre jusqu'à atteindre 100 000 tests par jour au cours des deux mois qui suivent.

Enfin, la troisième méthode de dépistage repose sur la sérologie. Elle permettra de déterminer, par le biais d'un prélèvement sanguin, si quelqu'un a été malade, s'il a été en contact avec le virus, s'il est donc immunisé, s'il n'a plus rien à craindre à ce sujet.

En tout état de cause, je le répète, les soignants travaillant dans les EHPAD sont des publics absolument prioritaires s'agissant du dépistage du virus, que ce soit par la méthode PCR ou par test rapide.

Données clés

Auteur : [M. Olivier Marleix](#)

Circonscription : Eure-et-Loir (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2820

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Solidarités et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [1er avril 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [1er avril 2020](#)